

## La politique éducative et culturelle académique Dispositif partenarial « On y danse » Avec Les Hivernales – CDCN d'Avignon

### PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Les Hivernales – Centre de Développement Chorégraphique National inscrivent au cœur de leur projet les relations avec les publics scolaires et les actions en matière de culture chorégraphique. Aussi, chaque année l'équipe du CDCN construit des parcours de sensibilisation adaptés à chaque établissement et propose des spectacles sur le temps scolaire pour tous les niveaux.



PUBLIC CONCERNÉ	Etablissements du Vaucluse (collèges et lycées)  Equipes pluridisciplinaires (3 ou 4 enseignants par établissement)
DEROULEMENT DE L'ACTION	<p><u>A destination des élèves</u> Dans le cadre du PEAC :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une intervention dans la classe d'une médiatrice des Hivernales – CDCN sur une nouvelle mallette pédagogique, avant ou après un spectacle des Hivernales ou sur un atelier de mise en danse grâce à une nouvelle « application à danser » ;</li> <li>- Une venue à un spectacle de la programmation des Hivernales en février, pour fréquenter des œuvres chorégraphiques :</li> </ul> <p><u>A destination des équipes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une formation d'une journée durant le mois de décembre 2019 consacrée à : <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Des ateliers de sensibilisation et un apport théorique qui pourront être affinés en fonction de la programmation et des projets des équipes pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Découvrir une structure culturelle du territoire, partenaire pour le PEAC</li> <li>- Présenter des ressources en danse</li> <li>- Proposer des pistes de travail en amont ou en aval d'un spectacle</li> </ul> </li> <li>❖ Pratique artistique <ul style="list-style-type: none"> <li>- Atelier de pratique chorégraphique avec un artiste, à réinvestir potentiellement en classe</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>
PRISE EN CHARGE PAR LES ETABLISSEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence des enseignants à la formation en décembre</li> <li>- Mise à disposition d'un écran, d'un vidéo-projecteur, d'une salle pour l'intervention en classe si l'intervention est liée à la mallette/ou mise à disposition d'une salle polyvalente, d'un gymnase ou lieu extérieur si l'intervention est liée à l'« Application à danser ».</li> <li>- Organisation afin de prévoir une séance d'1h30/ 2h pour cette intervention</li> <li>- Coût du spectacle des Hivernales pour les élèves (6€ par élève).</li> <li>- Déplacement jusqu'au lieu de représentation</li> </ul>
PRISE EN CHARGE PAR LE CDCN	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions de sensibilisation et apport théorique</li> <li>- Mise à disposition du théâtre pour la journée</li> <li>- Mise à disposition d'un dossier pédagogique support pour le spectacle jeune public réservé pour les élèves</li> <li>- Intervention en classe de la médiatrice sur une nouvelle mallette pédagogique ou une « application à danser ».</li> <li>- Lien avec l'artiste intervenant pour la pratique chorégraphique</li> <li>- Proposition d'une sortie facultative pour les enseignants qui s'inscrivent au dispositif : place à tarif préférentiel sur un spectacle du Festival des Hivernales en février 2020.</li> </ul>

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

**Pour le second degré :** *collèges et lycées*

Les inscriptions au dispositif se font via un formulaire accessible jusqu'au 14 juin 2019 sur le site de la DAAC à l'adresse suivante :

[https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c\\_10693138/fr/inscriptions-aux-dispositifs-2019-2020](https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10693138/fr/inscriptions-aux-dispositifs-2019-2020)

*Pour les collèges, possibilité de demander un PAME au CD13 pour avoir un financement.*

**Pas d'inscription auprès de la structure culturelle**

## VALIDATION DES INSCRIPTIONS

Une commission réunissant l'ensemble des partenaires DAAC/Les Hivernales statuera sur la validation de l'inscription de l'établissement demandeur fin juin 2019.

- ❖ un courrier de confirmation sera envoyé par la DAAC aux établissements sélectionnés fin juin.

### Critères de sélection des demandes de participation au projet

- Envie de projet danse préalable à l'inscription
- Constitution d'équipes pluridisciplinaires
- Priorité aux enseignants jamais inscrits au PAF

## LA RECONDUCTION DE L'ACTION N'EST PAS SYSTEMATIQUE

## CONTACTS

DAAC : Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle  
Mme Cathie ROUCHALEOU responsable du domaine Danse  
[cathie.rouchaleou@ac-aix-marseille.fr](mailto:cathie.rouchaleou@ac-aix-marseille.fr)

Amélie Desrousseaux  
Professeure relais chargée d'une mission de service éducatif auprès des Hivernales – CDCN d'Avignon  
[amelie.beben@ac-aix-marseille.fr](mailto:amelie.beben@ac-aix-marseille.fr)

CDCN - Les Hivernales  
Marion Coutel  
Chargée des relations avec les publics  
[relationspublics@hivernales-avignon.com](mailto:relationspublics@hivernales-avignon.com)